

**Résumé succinct de l'étude sur
« LES INEGALITES EN TUNISIE »**

Dr. Azzam MAHJOUR
M. Med Mondher BELGHITH
Dr. Maher Gassab
Dr. Selma Mokdadi
Dr. Zied Saadaoui

22 Mars 2022



D'abord, l'étude est d'actualité en raison de la hausse des inégalités, constatée partout dans le monde depuis les années 1980, de la montée des mouvements socio-politiques et des soulèvements populaires dans nombre de pays dont la Tunisie. L'injustice est au cœur de ces mouvements. Les inégalités se perçoivent, aujourd'hui, comme une injustice devenue intolérable.

Aussi, un intérêt grandissant pour cette question, est-il constaté aujourd'hui au niveau international. Et elle se trouve, de ce fait, propulsée au-devant de la scène médiatique, politique et académique.

Toutefois, en Tunisie, il y a peu d'études et de données exhaustives sur les inégalités. Sans prétendre avoir un caractère académique, cette étude ambitionne, donc, de combler, en partie, ce déficit. Elle vise, essentiellement, de mettre à la disposition des organisations de la société civile (OSC) des outils d'analyse et des arguments objectifs pour leurs plaidoyers, leurs actions de mobilisation, et renforcer leur force de proposition de politiques alternatives de lutte contre les inégalités.

L'objectif de l'étude est, donc, de dresser, tout d'abord, un diagnostic, aussi exhaustif que les données le permettent, sur les inégalités dans toutes leurs dimensions. Dans chacun de ces domaines l'étude s'est évertuée, autant que les données disponibles le permettaient, de faire ressortir les inégalités selon le genre, les catégories sociales, et la localisation géographique : entre les régions (intérieur littoral) et les milieux (urbain-rural).



Après la présentation succincte de quelques considérations philosophiques se rapportant à la justice et l'inégalité, et les débats relatifs aux inégalités et à leur évolution dans le monde, l'étude a essayé de dresser un tableau de la situation et de son évolution en Tunisie. L'étude a mis en relief les inégalités de revenus, la richesse des ménages et les inégalités de genre. Si les inégalités de revenus, appréhendées à travers les dépenses des ménages semblent, selon les différents indicateurs (coefficient de Gini, indice de Theil, ratios de Palma et 20-20, évolution de la part des catégories les plus pauvres), avoir régressé, inégalités de genre, semblent persister sinon s'aggraver au cours des dernières années. L'insuffisance de la participation des femmes dans la vie active et dans la vie publique et politique contraste avec les avancées réalisées par les femmes tunisiennes, notamment au niveau de l'enseignement supérieur.








Mais en examinant la perception des inégalités en Tunisie au cours des dernières années, l'étude a fait apparaître le décalage entre la tendance globale à la baisse des inégalités, et la perception des citoyens, puisque 63% des Tunisiens pensent que les inégalités se sont creusées davantage. Cette perception négative apparaît, également, à travers l'indice du bonheur, l'indice de mobilité sociale et la recrudescence des mouvements sociaux traduisant la montée de la colère populaire, notamment dans les régions défavorisées.









Ensuite, dans les chapitres thématiques consacrées à chacun des domaines étudiés, il a été particulièrement relevé que :

Au niveau des revenus et du patrimoine :

-  Les inégalités et de la pauvreté ont reculé mais les disparités régionales persistent. Les inégalités intra régionales sont plus élevées dans les plus grandes villes
-  Les inégalités de revenus du travail ont considérablement augmenté dans le secteur privé.
-  La concentration de la propriété agricole persiste encore et les ménages pauvres ont de grandes difficultés pour accéder au logement décent et au patrimoine foncier.
-  Le crédit bancaire est concentré auprès d'une minorité d'entreprises.
-  La Tunisie occupe le 20ème rang mondial, parmi les pays de plus de 10 millions d'habitants, dans le classement du patrimoine médian par habitant qui s'élève à 8823\$. La Tunisie connaît un véritable paradoxe ; c'est un pays riche en patrimoine et pauvre en revenu.

Au niveau de la fiscalité et des transferts sociaux :

-  L'incidence fiscale sur l'inégalité des revenus, pour le cas de la Tunisie, est moins élevée en comparaison avec d'autres pays émergents
-  Les contributions sociales participent à la réduction de l'inégalité.
-  Les transferts sociaux contribuent à réduire l'inégalité des revenus. Et profitent largement aux ménages les plus démunis.
-  Malgré la fraude et d'évasion fiscale le système fiscal en Tunisie, , participe à réduire l'inégalité des revenus.
-  La TVA n'exerce aucun effet redistributif, au contraire elle contribue à l'accroissement de l'inégalité des revenus.
-  Les dépenses publiques contribuent significativement la baisse des inégalités

Au niveau du travail (Chapitre VI)

- 📌 De fortes inégalités de genre aux plans du taux d'activité et du chômage.
- 📌 Le taux d'activité de 47,5% est faible, (72.2% dans l'UE). F : 26,8% - H : 68.8%.
- 📌 Le taux de chômage : au T3 2021 : 18.4% reste très élevé avec des disparités régionales et de genre, (H : 15.9% - F : 24.1%).

Le chômage des jeunes et des diplômés constitue une nouvelle facette des inégalités. Le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans :: 40.8% ;

Celui des diplômés du supérieur : 30.1% en 2020 (F : 40,7% H : 17,6%).

- 📌 Sur le plan des salaires minimums : Une tendance à la baisse réelle du SMIG.
- 📌 Les inégalités des salaires H/F sont persistantes et apparaissent au niveau du salaire moyen. les femmes gagnent un salaire inférieur de 35,5%.
- 📌 rémunération capital/travail : un déséquilibre structurel : La part des profits dans le PIB dépasse celle de la rémunération des salariés ; l'écart : 13,7 points.

Au niveau de l'éducation et des opportunités :

📌 Les dépenses destinées au développement et à l'investissement dans le domaine de l'éducation publique ont été fortement marginalisées.

📌 L'enseignement privé prend de plus en plus d'ampleur, augmentant les écarts de performance et de qualité.

📌 Un déséquilibre flagrant touche le taux de réussite des élèves au baccalauréat en défaveur des gouvernorats les moins riches (CO, NO). De plus, 5/7 régions réalisent des taux d'achèvement des études secondaires inférieurs à 50%.

📌 L'inégalité d'éducation touche davantage les individus les plus pauvres (dimension revenu) dans les régions du Nord-Ouest et du Centre-Ouest. Ce sont les femmes pauvres habitant ces deux régions qui souffrent le plus de l'inégalité d'éducation.

📌 Les NTIC contribuent significativement à la réduction de l'inégalité mais uniquement dans le Grand-Tunis et le Nord-Est.

📌 Le revenu est parmi les principaux déterminants de l'inégalité d'éducation.

📌 L'inégalité d'opportunité touche particulièrement les filles en ce qui concerne les compétences de base en mathématique et en sciences. Les filles habitant les régions de l'Ouest souffrent d'une inégalité des chances assez élevée.


Dans le domaine de la santé (chapitre VIII) :


📌 Au niveau mondial les inégalités de santé sont persistantes. Et aucun progrès pour diminuer le surpoids. le retard de croissance et l'émaciation. Le changement des modes de vies rejaillissent sur la santé des populations,


📌 En Tunisie : Les dépenses de santé dénotent l'absence de volonté réelle pour continuer à accorder la priorité qui se doit au système public de santé. La part


Dans le domaine de la santé (chapitre VIII) :

supportée par les ménages reste très élevée.


 Le secteur privé connaît, un développement fulgurant. Et on assiste à la marchandisation des services de santé et l'apparition d'un système de santé à double vitesse ;


 l'infrastructure hospitalière et les équipements lourds : Des disparités régionales criardes dans le public : 61.2 lits pour 100000 hab à Tunis et 10.7 à Sidi-Bouزيد.

 Les ressources humaines : faute de moyens et de conditions de travail et de recherche acceptables, les compétences se voient poussées à s'expatrier ou à migrer vers le privé.

 La couverture sociale, reste incapable d'assurer la couverture universelle ; 62.3% des hommes et 78.2% des femmes couverts par une assurance maladie.


 Les milieux de vie : Les commodités ne sont pas équitablement partagées


 Au niveau des indicateurs de résultats, des écarts importants entre les milieux, les régions, les catégories sociales et les niveaux d'instruction des mères.


 La part de la santé dans les privations dans la pauvreté multidimensionnelle : 24.4% contre 61.6% pour l'éducation et 14% pour les conditions de vie.


 IDH ajusté aux inégalités, 2019 (score : 0.596) - perte de 19.5% du score global.


Sur le plan des effets de la pandémie du Covid-19 (chapitre IX) :

 La pandémie du Covid-19 a eu des effets certains sur la croissance, l'emploi, la pauvreté et les inégalités. Le PIB a chuté de 21.3% au 2ème trimestre 2020, et de 8.8% pour l'année 2020 entière. Le taux de chômage a atteint 18% au cours du 2ème trimestre 2020 et il a atteint 18.4% au 3ème trimestre 2021.

 Si les aides spéciales Covid-19 ont eu un effet d'atténuation globalement positif sur la pauvreté et les inégalités, cet effet est plutôt faible pour les femmes.

 La pandémie a révélé les difficultés du système public de santé à faire face aux exigences de la pandémie. Les disparités criardes entre les régions en matière de d'infrastructure hospitalière, en personnels et en lits de réanimation.

 La gestion de la pandémie a été catastrophique, et cela a constitué un des motifs d'exacerbation de la colère des Tunisiens exprimée le 25 juillet 2021 ;

 La pandémie a mis en lumière la situation difficile que vivent les migrants subsahariens en Tunisie et l'absolue nécessité de faire respecter leurs droits.








Dans le dixième chapitre, l'étude a cherché à identifier les déterminants majeurs (ou facteurs ou causes explicatifs) de l'évolution des inégalités à plus ou moins long terme.

Nous avons, particulièrement, examiné le legs historique, l'évolution de la population et de la croissance économique, ainsi que les politiques publiques en procédant à l'analyse de l'évolution des dépenses sociales d'éducation, de santé, de protection sociale...

Après le legs historique lourd hérité des périodes précoloniale et coloniale, la Tunisie a réussi à réduire considérablement les inégalités. Ce processus, plus ou moins continu depuis le début des années soixante, a bénéficié d'une croissance économique, globalement positive, même si elle n'était pas toujours linéaire. Mais ce processus a été possible grâce, surtout, aux efforts déployés, notamment, dans les domaines de la maîtrise de la croissance démographique, de la généralisation de l'enseignement, de la santé, et de la protection sociale, qui ont été abordés, à travers les dépenses et les aspects quantitatifs sans pour autant analyser l'apport, sans doute, appréciable des aspects qualitatifs, législatifs et institutionnels (hors du champ de l'étude).

Toutefois :

-  l'essoufflement de la croissance économique et du modèle de développement ;
-  la tendance à la baisse des dépenses sociales, de l'éducation et de la santé ;
-  le vieillissement de la population, et ses conséquences ;
-  « l'informalisation » croissante de l'économie, et l'importance de l'évasion fiscale ;
-  et de la faiblesse de l'inclusion financière ;

auront, à défaut de réformes profondes et des politiques publiques adéquates, des effets majeurs sur l'évolution des inégalités et comportent, donc, des risques sur la cohésion sociale.





Ces risques sont d'autant plus graves que les inégalités spatiales persistent et continuent de tacler le développement des régions intérieures du pays notamment en l'absence de réformes structurelles et de politiques claires et volontaristes pour les juguler.

C'est pourquoi l'étude propose, quelques recommandations que le FTDES pourrait soumettre au débat, de toutes les parties prenantes, afin d'initier une dynamique de mobilisation tendant à infléchir les politiques publiques en vue de réduire les inégalités.






Ces recommandations, s'articulent autour de trois axes principaux :








Au niveau des revenus primaires :

-  Pour un Salaire minimum digne et juste.
-  Pour un Revenu (Universel ?) de Base : (Commencer par lancer le débat et approfondir les études sur la question).
-  La formation et la reconversion tout au long de la vie pour la réduction du chômage et lutter contre les inégalités d'éducation et d'emploi. (redémarrer l'ascenseur social).
-  Pour une législation sociale adaptée aux nouvelles exigences des mutations rapides du monde du travail.

Au niveau des prélèvements :

-  Améliorer l'assiette et la progressivité de l'impôt.
-  Plus taxer les successions et les dons entre vivants.
-  Améliorer la progressivité de la taxe foncière et étudier la possibilité d'instaurer un impôt de solidarité sur le patrimoine.

Au niveau de la protection :

-  Pour un socle de protection sociale conforme aux recommandations de l'OIT en vue d'assurer une protection sociale généralisée.
-  Une politique incitative, participative et négociée en vue de la formalisation, progressive, du secteur informel.
-  Un système de compensation préservé et plus efficient.
-  Une couverture médicale universelle avec un système public de santé consolidé et remis à niveau.
-  Mise en place d'une stratégie multidimensionnelle de lutte contre les inégalités de genre.
-  Veiller au respect des droits fondamentaux des migrants.
-  L'appropriation par les O.S.C. des objectifs des Nations Unies pour le Développement durable (ODD). Les objectifs 1, 2, 3, 4, 5 et 10 devraient faire l'objet d'un suivi particulier en raison de leur relation étroite avec la question des inégalités. Le FTDES devrait jouer un rôle de premier ordre pour mobiliser les OSC à cet effet.

Cependant, Toutes ces recommandations n'auraient pas l'effet escompté si les stratégies d'aménagement du territoire, de remise à niveau de l'infrastructure et de redynamisation de l'investissement public, qui placent la question de la lutte contre les inégalités spatiales au-devant des priorités des politiques publiques ne sont pas refondues, dans le cadre d'un modèle de développement inclusif et durable.

Aussi, certaines autres facettes des inégalités mériteraient-elles d'être examinées plus profondément et combattues avec plus d'engagement pour en limiter les conséquences.. Les questions liées à la justice environnementale, au changement climatique, à la souveraineté alimentaire, à la fracture numérique et à la migration internationales n'en sont pas les moindres.



Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux

Résumé succinct de l'étude sur
LES INÉGALITÉS
e n T u n i s i e

22 Mars 2022